



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



Tour Egho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

JCDecaux SE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

JCDecaux SE

Société européenne
RCS : Nanterre 307 570 747

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société JCDecaux SE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCDecaux SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, les immobilisations financières (titres de participation, créances rattachées à des participations et prêts) sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 4 520 millions d'euros, soit 76 % du montant total de l'actif.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par JCDecaux SE et sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur recouvrable des titres de participation correspond à la valeur la plus élevée entre leur prix de cession estimé et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés ou sur la base des multiples d'EBITDA ou de chiffre d'affaires observés sur des transactions récentes comparables ou des acteurs cotés du secteur le cas échéant, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis sur la base des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée.

Les créances rattachées à des participations et les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. A chaque clôture annuelle, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation si, en prenant en compte les titres, les flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net, sont négatifs.

Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constituait un point clé de l'audit compte tenu du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, des taux d'actualisation, des taux de croissance à long terme et de la probabilité de renouvellement des contrats à l'échéance.

Notre réponse

Concernant l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, créances rattachées à des participations et prêts, nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- Prendre connaissance des processus et analyses conduites par la société JCDecaux SE pour réaliser ces évaluations ;
- Vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique du modèle utilisé pour déterminer les valeurs d'utilité ;
- Analyser le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues :
 - par entretien avec la direction financière de JCDecaux SE et,
 - par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et avec la performance historique des filiales concernées.

- Evaluer le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance long terme et du taux de renouvellement des contrats ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a effectivement été ajustée du montant de l'endettement net de l'entité considérée.
- Vérifier l'exactitude arithmétique du modèle de dépréciation des créances rattachées à des participations et des prêts ;
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société JCDecaux SE par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2024 pour le cabinet Forvis Mazars SA et du 10 mai 2006 pour le cabinet KPMG SA.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Forvis Mazars SA était dans la première année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG SA dans la dix-neuvième année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 7 mars 2025

KPMG SA

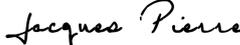
Paris La Défense, le 7 mars 2025

DocuSigned by:

A359D08D65F44D3...

Francisco SANCHEZ

Associé

DocuSigned by:

D7BAF5238B3D401...

Jacques PIERRE

Associé

Signé par :

D20DA1B16DF7418...

Guillaume SALOMMEZ

Associé

**COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ****BILAN ACTIF**

<i>En millions d'euros</i>		2024	2023
Immobilisations incorporelles	Valeurs Brutes	118,5	111,4
	Amortissements	-93,0	-85,7
	Valeurs nettes	25,4	25,8
Immobilisations corporelles	Valeurs Brutes	25,1	23,4
	Amortissements	-18,1	-16,3
	Valeurs nettes	7,1	7,1
Immobilisations financières	Valeurs Brutes	4 843,0	4 816,8
	Dépréciations	-322,9	-440,1
	Valeurs nettes	4 520,1	4 376,7
ACTIF IMMOBILISÉ		4 552,6	4 409,6
Clients	Valeurs Brutes	40,7	40,1
	Dépréciations	-0,9	-0,9
	Valeurs nettes	39,8	39,3
Autres créances	Valeurs Brutes	88,1	93,7
	Dépréciations	-2,6	0,0
	Valeurs nettes	85,5	93,7
Disponibilités		1 229,0	1 547,5
Comptes de régularisation		17,8	16,9
ACTIF CIRCULANT		1 372,0	1 697,4
Charges à répartir		5,1	6,7
Ecarts de conversion actif		13,7	10,9
TOTAL GÉNÉRAL		5 943,4	6 124,6

**BILAN PASSIF**

<i>En millions d'euros</i>		2024	2023
Capital Social		3,3	3,2
Primes d'émission, de fusion et d'apport		730,5	730,5
Réserves		1 059,4	251,8
Report à nouveau		0,0	0,0
Résultat de l'exercice		181,5	807,7
Provisions réglementées		0,0	0,0
CAPITAUX PROPRES		1 974,7	1 793,2
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		21,4	15,3
Dettes financières	Autres emprunts obligataires	1 747,1	2 349,2
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	152,3	151,4
	Emprunts et dettes financières divers	1 945,5	1 728,1
Dettes d'exploitation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34,8	29,5
	Dettes fiscales et sociales	33,8	27,2
	Dettes diverses Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,5	0,4
	Autres dettes	2,3	5,0
Comptes de régularisation		11,2	11,2
DETTES		3 927,4	4 302,1
Ecart de conversion passif		19,8	14,1
TOTAL GÉNÉRAL		5 943,4	6 124,6



Comptes annuels de la société

COMPTE DE RÉSULTAT*En millions d'euros*

	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	117,4	111,2
Production immobilisée	7,0	8,7
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	0,2	7,6
Autres Produits	61,7	55,5
PRODUITS D'EXPLOITATION	186,3	183,1
Autres achats et charges externes	102,3	102,4
Impôts, taxes et versements assimilés	7,5	6,1
Salaires et traitements	51,8	48,3
Charges sociales	22,6	20,7
Dotations aux amortissements et provisions	17,2	13,9
Autres charges	3,8	3,8
CHARGES D'EXPLOITATION	205,2	195,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-19,0	-12,1
RÉSULTAT FINANCIER	158,3	810,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	139,4	797,9
Produits exceptionnels	91,9	32,9
Charges exceptionnelles	61,4	32,2
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30,5	0,6
Participation des salariés	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices (charge +/produit -)	-11,6	-9,1
RÉSULTAT NET	181,5	807,7



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ

1. Événements significatifs de l'exercice	6
2. Principes, règles et méthodes comptables	6
3. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	8
4. Immobilisations incorporelles	9
5. Immobilisations corporelles	9
6. Immobilisations financières	11
7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement	11
8. Charges à répartir sur plusieurs exercices	11
9. Échéances des créances et des dettes	12
10. Dettes financières	12
11. Comptes de régularisation	13
12. Capitaux propres	13
13. Provisions pour risques et charges	15
14. Situation fiscale latente	16
15. Résultat d'exploitation	16
16. Résultat financier	16
17. Produits et charges exceptionnels	17
18. Charges à payer et produits à recevoir	17
19. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	18
20. Engagements hors bilan, autres que les instruments financiers	18
21. Instruments financiers	17
22. Rémunération des dirigeants	19
23. Effectifs	19
24. Opérations réalisées avec des entreprises liées	19
25. Événements postérieurs à la clôture	19
26. Tableau des filiales et participations au 31/12/2023	20



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ

Les comptes annuels de la société JCDecaux SE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Directoire le 28 février 2025 avec un chiffre d'affaires s'élevant à 117,4 millions d'euros, un résultat net de +181,5 millions d'euros et un total bilan de 5 943,4 millions d'euros.

1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 13 juin 2024, JCDecaux SE a vendu 13,56 % de la société APG|SGA (Suisse) à la société NZZ pour une valeur de 220 CHF par action. Cette opération a eu pour effet, l'enregistrement d'une plus-value de cession dans le résultat exceptionnel.

En octobre 2024 La société a remboursé l'émission obligataire de 600 millions d'euros réalisée en avril 2020

Les revenus de participation s'élèvent à 34 millions d'euros en 2024 contre 970 millions en 2023.

Les dépréciations sur titres et prêts aux filiales ont fait l'objet d'une reprise nette de 114,5 millions d'euros en 2024 contre une dotation nette de 169 millions d'euros en 2023.

Les autres frais de recherche et de développement encourus au cours de l'exercice sont comptabilisés en charges.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

2.1.1. Principes et règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis en France, en particulier le règlement 2014-03 du 8 septembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques. Les règles et méthodes comptables sont comparables à l'exercice 2023.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

2.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels.

Les frais engagés, tant internes qu'externes, pour le développement des logiciels significatifs sont portés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de 3 ans, 5 ans ou 10 ans. Conformément aux dispositions comptables en vigueur, seuls les frais engagés sur les phases de conception détaillée, programmation et paramétrage, tests et recettes sont enregistrés en immobilisations.



2.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- Mobiliers urbains
 - › linéaire 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage
 - › linéaire 5 ans ou 10 ans
- Matériel de transport
 - › linéaire 4 ans
- Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations
 - › linéaire 3 ans, 5 ans ou 10 ans.

2.2.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la société et sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur coût d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de cession des titres de participation et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés ou sur la base des multiples d'EBITDA ou de chiffre d'affaires observés sur des transactions récentes comparables ou des acteurs cotés du secteur le cas échéant, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis à partir des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution

spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée :

- Dans le Mobilier Urbain et le Transport, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la durée restante du contrat avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance, le business plan étant réalisé sur la durée du contrat, généralement comprise entre 5 ans et 20 ans, avec un maximum de 25 ans pour la durée la plus longue
- Pour l'Affichage, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 2 % par an en Europe et 3 % par an dans le reste du Monde, où l'affichage grand format nous semble bénéficier de conditions de marché plus favorables
- Pour l'UGT Roadside France et Etats-Unis Roadside, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la base de la durée restante des contrats avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance et d'une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de respectivement 2% et 3% par an, avec application d'une décote correspondant à l'hypothèse de renouvellement des contrats
- Pour l'UGT Pacifique, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 3 % par an.

Les créances rattachées à des participations et les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. À chaque clôture annuelle, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation en prenant en compte les titres si les flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net, sont négatifs.



Lors des cessions des titres de participations ou de remboursement des autres immobilisations financières, il est fait application de la méthode FIFO.

2.2.2. Actif circulant

2.2.2.1. Créances

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciations en fonction du risque de non-recouvrement.

2.2.2.2. Gestion centralisée de la trésorerie et des besoins de financement du Groupe

La société gère de façon centralisée la trésorerie et les besoins de financement du groupe. À ce titre, sont présents à l'actif des comptes sociaux :

- Des créances rattachées aux participations en immobilisations financières pour les financements de filiales à long terme
- Des comptes courants de trésorerie débiteurs ainsi que des comptes courants de cash-pooling débiteurs en autres créances.

Les comptes courants de trésorerie créditeurs sont classés quant à eux en emprunts et dettes financières divers au passif.

2.2.2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

2.2.2.4. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

2.2.3. Passif

2.2.3.1. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'événements passés existant à la date de la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.

2.2.3.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière et avantages assimilés

Les engagements de JCDecaux SE résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Conformément à la recommandation ANC N°2013-02, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et en totalité par résultat lors de l'exercice de leur survenance. Le coût normal et le coût des services passés sont reconnus en résultat.

2.2.3.3. Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

2.2.4. Opérations en devises et instruments financiers

JCDecaux SE utilise des instruments financiers principalement à des fins de couverture contre le risque de change.

Les couvertures de risque de change visent à prémunir l'entreprise contre les effets de fluctuation des devises. Les instruments utilisés sont principalement des achats, ventes à terme de devises et swaps de change.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de fin d'exercice (cours de clôture). La différence éventuelle résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en compte d'écarts de conversion.

Pour les éléments couverts, un instrument financier est valorisé au bilan pour sa juste valeur en contrepartie de comptes d'écarts de conversion. Le résultat de change réalisé sur le dénouement d'instruments financiers dont le sous-jacent est toujours présent au bilan est « différé » en résultat par des produits constatés d'avance ou des charges constatées d'avance.

Pour les éléments non couverts, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour perte de change.

2.2.5. Impôts sur les bénéfices

La société a opté pour le régime fiscal des groupes. Les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leurs comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

JCDecaux SE, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble. En cas de sortie d'une des filiales du groupe fiscal, les parties se rapprocheront pour en examiner les conséquences.

2.2.6. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche, acquis au titre des dépenses de recherche de l'année précédente, est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

3. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

- Bien que publiant elle-même des comptes consolidés, les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

JCDecaux Holding

17, Rue Soyier

92200 Neuilly sur Seine



4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Valeurs brutes	111,4	14,3	7,3	118,5
Amortissements et dépréciations	-85,7	-7,4	0,0	-93,0
VALEURS NETTES	25,8	7,0	7,3	25,4

VALEURS BRUTES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Brevets, licences et logiciels	104,9	7,4	0,0	112,3
Immo. incorporelles en cours	6,6	7,0	7,3	6,3
TOTAL	111,4	14,3	7,3	118,5

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Brevets, licences et logiciels	-85,7	-7,4	0,0	-93,0
TOTAL	-85,7	-7,4	0,0	-93,0

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Valeurs brutes	23,4	1,8	0,0	25,1
Amortissements et dépréciations	-16,3	-1,8	-0,0	-18,1
VALEURS NETTES	7,1	0,0	0,0	7,1

VALEURS BRUTES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Mobiliers urbains	1,9	0,0	0,0	1,9
Installations, matériel et outillage	13,7	1,4	0,0	15,1
Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	7,6	0,3	0,0	7,9
En-cours	0,0	0,0	0,0	0,1
TOTAL	23,4	1,8	0,0	25,1

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Mobiliers urbains	-1,7	-0,1	0,0	-1,7
Installations, matériel et outillage	-8,0	-1,1	0,0	-9,1
Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0



Annexes aux comptes annuels de la société

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	-6,6	-0,5	0,0	-7,1
TOTAL	-16,3	-1,7	0,0	-18,0



6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2024
Participations	3 121,2	122,4	60,2	3 183,4
Créances rattachées à des participations	1 694,3	427,9	465,8	1 656,5
Autres immobilisations financières	1,2	48,9	47,0	3,1
VALEURS BRUTES	4 816,8	599,2	573,0	4 843,0
Dépréciations des participations	-324,0	0,0	-82,0	-242,0
Dépréciations des créances rattachées	-116,1	-22,9	-58,2	-80,9
DÉPRÉCIATIONS	-440,1	-22,9	-140,1	-322,9
VALEURS NETTES	4 376,7	576,3	432,8	4 520,1

La valeur brute des participations augmente de 62,2 millions d'euros du fait de :

- l'augmentation de capital de VIOOH pour 122,4 millions d'euros réalisée par compensation sur des créances rattachées à des participations
- la cession des titres APG|SGA pour une valeur brute de 60,2 millions d'euros.

La valeur brute des créances rattachées à des participations présente une variation nette de -37,8 millions d'euros qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- JCDecaux Asie Holding pour +128,6 millions d'euros
- JCDecaux Amériques Holding pour +30,0 millions d'euros
- JCDecaux Australia Holding pour -117,6 millions d'euros
- VIOOH Limited pour -78,5 millions d'euros dont -122,4 au titre de l'augmentation de capital et +43,9 millions d'euros de nouveaux financements
- JCDecaux Europe Holding pour -40,0 millions d'euros.

La dépréciation des participations présente une variation nette de -82,0 millions d'euros qui s'explique principalement par :

- JCDecaux Amériques Holding : reprise pour 77,1 millions d'euros

La dépréciation des créances rattachées présente une variation nette de -35,3 millions d'euros qui s'explique principalement par :

- VIOOH limited: reprise pour 54,7 millions d'euros.
- JCDecaux Innovate : dotation pour 16,0 millions d'euros.

Les actions propres détenues par JCDecaux SE dans le cadre d'un contrat de liquidité figurent dans le poste Autres Immobilisations Financières. Au 31 décembre 2024, JCDecaux SE détient 161 069 actions propres pour une valeur de 2,4 millions d'euros. Au cours de l'exercice, 2 684 909 actions ont été achetées pour une valeur 48,7 millions d'euros et 2 559 707 actions ont été vendues pour un montant de 46,9 millions d'euros. Un mali de cession de 0,5 million d'euros a été constaté.

7. DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Contrat de capitalisation	48,9	47,9
Valeur mobilière de placement	783,7	587,8
Instruments financiers	3,7	5,6
Dépôts à terme à moins d'un an	350,0	861,0
Banque	42,7	45,2
TOTAL	1 229,0	1 547,5

8. CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Frais d'émission d'emprunts	5,1	6,7
TOTAL	5,1	6,7

Les frais d'émission d'emprunts sont relatifs :

- À la mise en place en février 2012 d'une ligne de crédit revolving confirmée et de ses avenants, échéance juin 2026
- À l'émission en avril 2020 d'un emprunt obligataire de 599,9 millions d'euros (y compris abondement de 99,9 millions d'euros réalisé en octobre 2020), échéance avril 2028
- À la mise en place en avril 2020 d'un emprunt bancaire de 150,0 millions d'euros échéance avril 2025
- À l'émission en février 2022 d'un emprunt obligataire de 500,0 millions d'euros, échéance février 2030
- À l'émission en janvier 2023 d'un emprunt obligataire de 600,0 millions d'euros, échéance janvier 2029.

Ces frais sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.



9. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Créances	1 802,1	146,4	1 655,7	0,0
Dettes	3 927,4	802,8	2 624,6	500,0

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations, les prêts, les autres immobilisations financières ainsi que les créances sur les clients, les autres créances y compris les comptes courants débiteurs de cash-pooling vis-à-vis des filiales du groupe et les charges constatées d'avance.

Les montants indiqués en dettes incluent les dettes obligataires, bancaires et autres dettes financières vis-à-vis des filiales y compris les comptes courants créditeurs de cash-pooling ainsi que les dettes fournisseurs, les autres dettes et les produits constatés d'avance.

10. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières de JCDecaux SE vis-à-vis d'entités qui ne sont pas ses filiales directes ou indirectes sont principalement constituées :

- Des emprunts obligataires :
 - 599,9 millions d'euros à échéance avril 2028
 - 500,0 millions d'euros à échéance février 2030
 - 600,0 millions d'euros à échéance janvier 2029
- Un emprunt bancaire de 150,0 millions d'euros à échéance avril 2025

JCDecaux SE dispose également d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée d'échéance juin 2026 pour un montant de 825,0 millions d'euros, comprenant une sous-limite d'un montant maximum de 100,0 millions d'euros afin de pouvoir réaliser des tirages courts le jour même (swingline).

En cas de notation financière inférieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (Standard and Poor's), la ligne de crédit revolving et l'emprunt bancaire de 150,0 millions d'euros imposent le respect d'un ratio : dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5. Au 31 décembre 2024, JCDecaux SE respecte ce « covenant » avec un ratio très éloigné de la limite requise.

JCDecaux SE est notée « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective stable par Standard and Poor's (la dernière mise à jour de Moody's datant du 29 mars 2024, et celle de Standard and Poor's du 23 mai 2024).

La dette nette se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2024			2023		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires et autres emprunts auprès des établissements de crédits	198,1	1 699,9	1 898,0	650,4	1 849,9	2 500,3
Emprunts groupes	0,0	1 424,7	1 424,7	0,0	1 257,1	1 257,1
Billets de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte courant de Cash Pooling	520,8	0,0	520,8	471,0	0,0	471,0
DETTE FINANCIÈRE	718,9	3 124,6	3 843,5	1 121,4	3 107,0	4 228,4
Prêts et créances rattachés à des participations	4,0	1 579,6	1 583,6	5,9	1 572,8	1 578,7
Compte courant de Cash Pooling	70,0	0,0	70,0	74,5	0,0	74,5
ACTIF FINANCIER	74,0	1 579,6	1 653,6	80,4	1 572,8	1 653,2
Instruments financiers dérivés actifs	3,7	0,0	3,7	5,6	0,0	5,6
Instruments financiers dérivés passifs	1,7	0,0	1,7	4,1	0,0	4,1
INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	2,0	0,0	2,0	1,5	0,0	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 225,3	0,0	1 225,3	1 541,9	0,0	1 541,9
Concours bancaires	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3
TRÉSORERIE NETTE	1 225,3	0,0	1 225,3	1 541,6	0,0	1 541,6
DETTE NETTE	-582,4	1 544,9	962,6	-502,1	1 534,2	1 032,1



11. COMPTES DE RÉGULARISATION

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Couvertures de change	8,1	6,3
Intérêts financiers sur emprunt obligataire	4,3	5,8
Divers	5,4	4,8
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17,8	16,9
Couvertures de change	8,4	6,6
Intérêts financiers sur emprunt obligataire	2,8	4,5
Divers	0,0	0,1
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	11,2	11,2

Les charges ou produits constatés d'avance sur couvertures de change correspondent aux résultats de change réalisés sur des dérivés venant en couverture de sous-jacents toujours au bilan.

Les intérêts financiers comptabilisés en charges ou produits constatés d'avance correspondent aux intérêts payés ou perçus d'avance sur emprunts et étalés sur la durée de l'emprunt.

Les autres charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des contrats de maintenance informatique.

12. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	01/01/2024	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023	VARIATIONS 2024	31/12/2024
Capital	3,2	0,0	0,0	3,3
Primes d'émission	327,4	0,0	0,0	327,4
Primes de fusion	159,1	0,0	0,0	159,1
Primes d'apports	244,0	0,0	0,0	244,0
Réserve légale	0,3	0,0	0,0	0,3
Autres réserves	251,5	807,7	0,0	1 059,2
Report à Nouveau	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	807,7	-807,7	181,5	181,5
SITUATION NETTE	1 793,2	0,0	181,5	1 974,8
Provisions réglementées	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 793,2	0,0	181,5	1 974,8

L'affectation du résultat de l'exercice 2023 résulte des résolutions de l'Assemblée générale du 7 mai 2024.

Au 31 décembre 2024, le capital social de 3 264 372,84 euros est composé de 214 128 663 actions de même catégorie et entièrement libérées, soit un montant nominal par action de 0,015 euros.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 65,28 % (soit 139 777 490 actions) par la société JCDecaux Holding.

Dans le cadre du contrat de liquidité, JCDecaux SE détient, au 31 décembre 2024, 161 069 actions propres qui représentent au cours de bourse à cette date une valeur de 2,4 millions d'euros.

En date du 16 septembre 2024, JCDecaux SE a réalisé une augmentation de capital dans le cadre du plan d'actions de performance attribuées en 2021. 967 005 nouvelles actions ont été émises. Le capital social a ainsi été augmenté de 14 741,91 euros prélevés sur le compte prime d'émission.



Annexes aux comptes annuels de la société

JCDecaux SE n'a pas accordé de plan de stock-options depuis celui de 2017 qui a pris fin le 13 février 2024 :

	PLAN 2017
Date d'attribution ⁽¹⁾	13/02/2017
Date de fin d'acquisition des droits	13/02/2020
Date d'expiration	13/02/2024
Nombre de bénéficiaires	188
Nombre d'options attribuées	344 108
Prix d'exercice	29,77 €
Nombre d'options en vie à la fin de période	0

JCDecaux SE a accordé deux plans d'actions gratuites en 2021 et en 2024 soumis à des conditions de présence et de performance.

Les conditions de performance au titre du plan 2021 ayant été atteintes en 2024, les actions (967 005) ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires éligibles le 16 septembre 2024 dans le cadre d'une augmentation de capital.

Au titre du plan d'action gratuite 2024, le nombre d'actions gratuites potentiel s'élève, à la clôture de l'exercice, à 1 665 658 actions, après 11 180 actions annulées.

	PLAN 2024	PLAN 2021
Date d'attribution	15/11/2024	31/10/2021
Nombre de bénéficiaires	353	321
Nombre d'actions gratuites	1 676 838	1 063 818
Taux sans risque (en %)	2,45	-0,50
Taux de distribution du dividende (en %) ⁽¹⁾	1,82	2,08
Juste valeur des actions gratuites ⁽²⁾	13,77 €	20,74 €

(1) *Consensus des analystes financiers sur les dividendes futurs (source Bloomberg).*

(2) *Cette juste valeur unitaire ne tient pas compte de l'effet de « turnover »*

Le Plan d'attribution d'actions prévoyant que l'attribution des actions puisse se faire par émission, seule la contribution patronale a été provisionnée suivant un profil qui reflète les modalités d'acquisition des actions gratuites.



13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	VALEURS AU 01/01/2024	DOTATIONS	REPRISES CONSOMMEES	REPRISES NON CONSOMMEES	VALEURS AU 31/12/2024
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	2,8	2,8	0,1	0,0	5,5
PROVISIONS POUR CHARGES					
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages à long terme	12,5	3,4	0,1	0,0	15,9
TOTAL	15,3	6,3	0,1	0,0	21,4

Les engagements à prestations définies de JCDecaux SE vis-à-vis du personnel sont constitués des indemnités conventionnelles de départs en retraite et des médailles du travail.

Les provisions sont calculées avec les hypothèses suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE	2024
Taux d'actualisation	3,25%
Taux de revalorisation des salaires	2,20%
Duration	11,77

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang à la date de l'évaluation et dont l'échéance correspond à la durée des engagements à actualiser.

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euros	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES ENGAGEMENTS	TOTAL
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE			
Ouverture	12,2	0,3	12,5
Coût des services rendus	0,8	0,0	0,8
Charges d'intérêt	0,4	0,0	0,4
Impact des acq. / cession sur la dette	0,0	0,0	0,0
Profits ou pertes actuariels	2,3	-0,0	2,2
Prestations payées	-0,1	-0,0	-0,1
DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE	15,6	0,3	15,9

Après analyse des risques, JCDecaux SE n'a pas jugé nécessaire de constater de provision sur certains risques relatifs à des procédures en cours sur des litiges en matière de concurrence, des litiges ou des risques de nature fiscale ou relatifs à des modalités de mise en oeuvre ou d'attribution de contrats.

Concernant les passifs éventuels, il est à noter que le 12 avril 2022, le Groupe a reçu de l'Autorité de la concurrence une "Notification de griefs relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur de la publicité extérieure en France" et a présenté ses observations dans le délai de deux mois imparti. Après analyse, cette dernière produira un rapport que le Groupe aura de nouveau deux mois pour commenter avant que le Collège de l'Autorité de la Concurrence ne soit saisi mais, à ce jour, l'Autorité de la Concurrence n'a toujours pas produit ce rapport du fait du contentieux qui nous oppose par ailleurs.

En effet, en parallèle de la procédure sur le fond, un contentieux est né relativement au déclassement d'informations extrêmement confidentielles de JCDecaux auquel l'Autorité de la Concurrence a procédé de façon inappropriée. Ce contentieux a donné lieu depuis avril 2022 à diverses procédures devant les tribunaux judiciaires et administratifs allant jusqu'à la saisine, par le Conseil d'Etat, du Tribunal des Conflits. Depuis mai 2022 toutes les décisions prises par la Cour d'appel ou la Cour de Cassation ont été favorables à JCDecaux. A date, deux instances sont toujours en cours, une devant la Cour d'appel dont on devrait connaître le résultat au premier semestre 2025 et l'autre devant la Cour de cassation dont on devrait connaître le résultat au second semestre 2025 au mieux lorsque cette dernière se sera prononcée sur un pourvoi de l'Autorité de la Concurrence. Quoiqu'il en soit, sur le fond, le Groupe continuera à coopérer avec l'Autorité de la Concurrence et à lui fournir toutes les explications nécessaires pour dissiper ses interrogations mais il considère le grief infondé et n'a donc pas considéré opportun de constituer une provision.



14. SITUATION FISCALE LATENTE

Allègement (+) et accroissement (-) de la dette future d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Provision pour engagements de retraite	15,6	12,2
Autres provisions	2,6	2,5
Provisions pour dépréciations des prêts et autres créances	84,2	116,7
Gain/perte latente de change	6,4	3,4
TOTAL	108,8	134,8

15. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

15.1. Chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
France	50,1	48,9
Export	67,3	62,3
TOTAL	117,4	111,2

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations d'assistance et de conseil dans les domaines administratif, technique, informatique, juridique, immobilier, social et industriel destinées aux différentes filiales du Groupe JCDecaux.

15.2. Autres produits d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Production immobilisée	7,0	8,7
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	0,2	7,6
Autres produits	61,7	55,5
TOTAL	68,9	71,8

La production immobilisée correspond aux frais engagés pour le développement de logiciels significatifs portés en immobilisations incorporelles.

Les autres produits concernent principalement les redevances des incorporels (marques, brevets, savoir-faire et autres droits) facturées aux filiales et les gains de change sur créances et dettes commerciales.

Charges d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Autres achats et charges externes	102,3	102,4
Impôts, taxes et versements assimilés	7,5	6,1
Salaires et traitements	51,8	48,3
Charges sociales	22,6	20,7
Dotations aux amortissements et provisions	17,2	13,9
Autres charges	3,8	3,8
TOTAL	205,2	195,2

Les autres achats et charges externes se composent principalement de charges de sous-traitance et maintenance informatique, d'honoraires de conseils, fiscaux et juridiques pour le Groupe, de coûts administratifs et de management fees facturés par des filiales.

Les autres charges correspondent essentiellement aux pertes de change sur créances et dettes commerciales.

16. RÉSULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Produits de participations	34,3	970,3
Revenus des autres créances et autres produits financiers	154,6	150,1
Charges d'intérêts et charges assimilées	-141,9	-138,0
Gains/Pertes de change nets	-3,2	-3,4
Reprises sur provisions et transferts de charges	140,1	38,6
Dotations financières aux amortissements et provisions	-25,6	-207,5
RÉSULTAT FINANCIER	158,3	810,0

Les produits de participation correspondent principalement à la distribution opérée par la filiale APG pour 10,5 millions d'euros, par la filiale JCDecaux Street Furniture Belgium pour 9,9 millions d'euro (voir Note 26).

Les revenus des prêts aux filiales, des comptes courants et autres produits financiers s'établissent à 154,6 millions d'euros en 2024 contre 150,1 millions d'euros en 2023.

Les charges d'intérêts et autres charges assimilées ont augmenté de 3,9 millions d'euros pour s'établir à 141,9 millions d'euros.

Les reprises sur provisions concernent les titres de participation pour 82,0 millions d'euros et les créances rattachées aux participations pour 58,2 millions d'euros (voir Note 6).

Les dotations financières aux amortissements et provisions correspondent principalement à la dépréciation des créances rattachées aux participations pour 22,9 millions d'euros (voir Note 6).



17. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Valeur nette des éléments d'actifs incorporels et corporels cédés	0,0	0,0
Valeur nette des éléments d'actifs financiers cédés	61,4	31,7
Dotation aux amortissements dérogatoires	0,0	0,5
Dotation aux provisions pour risques et charges	0,0	0,0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	61,4	32,2

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Produit de cession des éléments d'actifs incorporels et corporels	0,0	0,0
Produit de cession des éléments d'actifs financiers	91,9	31,1
Reprise d'amortissements dérogatoires	0,0	1,8
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	91,9	32,9
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30,5	0,6

Le résultat exceptionnel correspond à la cession des titres APG|SGA.

18. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
CHARGES À PAYER		
DETTES FINANCIÈRES		
Autres emprunts obligataires	47,2	49,4
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12,4	13,4
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,3	12,1
Dettes fiscales et sociales	19,7	16,1
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,2	0,0
Autres dettes	0,2	0,4

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
PRODUITS À RECEVOIR		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Créances rattachées à des participations	18,4	20,1
Prêts	5,2	9,0
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	8,6	8,1
AUTRES CRÉANCES	0,3	0,3
DISPONIBILITÉS	6,6	14,7



Annexes aux comptes annuels de la société

19. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>En millions d'euros</i>	RESULTAT AVANT IMPÔTS	IMPÔTS	RESULTAT APRÈS IMPÔTS
Résultat courant	139,4	5,7	145,1
Résultat exceptionnel	30,5	- 1,2	29,3
Boni d'intégration fiscale		7,1	7,1
Résultat net	169,9	11,6	181,5
(Impôts sur les bénéfices (charge - / produit +))			

20. ENGAGEMENTS HORS BILAN, AUTRES QUE LES INSTRUMENTS FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Garantie de marchés	117,3	140,4
Autres garanties	350,8	330,7
Engagements sur titres	0,0	0,0
Baux immobiliers	11,7	13,8
Contrat leasing véhicules	0,7	0,8
TOTAL	482,5	485,7
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements sur titres	0,0	0,0
Ligne de crédit disponible	825,0	825,0
TOTAL	825,0	825,0

Les garanties de marchés correspondent aux garanties par lesquelles la société garantit, directement ou en contre-garantie, la bonne exécution des contrats de ses filiales.

Le poste « Autres garanties » comprend les garanties émises pour le paiement de loyers, dettes financières, de certaines de ses filiales ou les contre-garanties en faveur des banques dans le cadre de lignes de cautions accordées à ses filiales. À noter que le montant des garanties sur dettes financières (lignes de crédit et découverts bancaires) et sur lignes de garanties bancaires correspond au montant effectivement utilisé à la date de clôture.

Dans le cadre de conventions d'actionnaires, JCDecaux SE peut accorder ou se voir accorder des options d'achat (calls) en cas de non-respect de clauses contractuelles. Dans le cadre des partenariats signés, JCDecaux SE et ses partenaires bénéficient de droits de préemption et parfois de droits d'emption, de droits de suite ou d'entraînement, que JCDecaux SE ne considère pas comme des engagements donnés ou reçus. Par ailleurs, JCDecaux SE ne mentionne pas les engagements soumis à des conditions d'exercice qui limitent leur probabilité d'occurrence.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

JCDecaux SE utilise des instruments financiers à des fins de couverture contre le risque de change. L'exposition de JCDecaux SE au risque de change provient notamment de l'activité avec ses filiales à l'étranger. Elle est principalement liée :

- Aux opérations financières : refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères, couverts principalement par des swaps de change à court terme
- Aux opérations commerciales.

Au 31 décembre 2024, les opérations contractées par la société sont les suivantes :



(En millions d'euros)	ACTIFS FINANCIERS ET COMMERCIAUX	PASSIFS FINANCIERS ET COMMERCIAUX	ACTIFS/PASSIFS	HORS BILAN (1)	DIFFERENTIEL
AED	2,9	68,9	-66,0	66,5	0,5
AUD	130,3	0,0	130,3	-128,3	2,0
BHD	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,0
BRL	0,7	0,0	0,7	0,0	0,7
CLP	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3
COP	0,5	0,0	0,5	-0,4	0,1
CNY	3,0	0,1	2,9	-0,5	2,4
DKK	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3
GBP	15,2	2,7	12,5	-14,4	-1,9
HKD	47,5	0,0	47,5	-46,3	1,2
ILS	57,1	0,0	57,1	0,5	57,6
JPY	7,0	0,0	7,0	-6,8	0,2
MXN	2,2	0,0	2,2	-1,9	0,3
OMR	1,0	4,0	-3,0	3,0	0,0
PEN	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2
PLN	0,3	2,8	-2,5	2,5	0,0
SAR	0,0	51,2	-51,2	50,6	-0,6
SGD	0,4	1,1	-0,7	0,0	-0,7
USD	122,7	8,2	114,5	-105,4	9,1
ZAR	7,6	0,0	7,6	-7,1	0,5
Autres	3,1	0,1	3,1	-0,3	2,8
TOTAL	402,3	139,2	263,2	-188,2	75,0

(1) Achats, ventes à terme, swaps de change à court terme valorisés au taux de clôture

Au 31 décembre 2024, la valeur de marché de ces instruments financiers (coût théorique de déboucement) s'élève à 2,2 millions d'euros.

22. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant des jetons de présence dû aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2024 s'élève à 473 000 euros. Le montant des rémunérations et avantages des membres du Directoire dû au titre de l'exercice 2024 s'élève à 4 392 142 euros.

Par ailleurs, en cas de rupture de leur contrat de travail, deux membres du Directoire bénéficient d'une indemnité de non-concurrence susceptible de leur être versée, pendant une durée de deux ans, et correspondant à 33 % de leur salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

23. EFFECTIFS

La ventilation des effectifs moyens (en équivalent temps plein) par catégorie est la suivante :

CATÉGORIE	2024	2023
Dirigeants	1	1
Cadres	476	447
Agents de maîtrise	109	102
Employés	20	26
TOTAL	606	575

24. OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et qui n'aurait pas été conclue aux conditions normales du marché.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant



Annexes aux comptes annuels de la société

26. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2024

SOCIÉTÉS	CAPITAL EN K DEVISE	AUTRES CAPITAUX PROPRES (1) EN K DEVISE	QUOTE- PART DU CAPITAL EN %	VALEUR INVENTAIRE DES TITRES DETENUS EN K€	VALEUR INVENTAIRE DES TITRES DETENUS EN K€	PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES EN K€	PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES EN K€	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA SOCIETE EN K€	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DE L'EXERCICE 2024 EN K€	BENEFICE NET (OU PERTE) DE L'EXERCICE 2024 EN K€	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE EN 2024 EN K€
						BRUT	NET	BRUT	NET		
A – FILIALES EN FRANCE DETENUES A PLUS DE 50%											
JCDecaux France	8 242	EUR	875 396	EUR	100,00	1 392 918	1 392 918		809 927	37 205	
JCDecaux Asie Holding	6 525	EUR	-64 601	EUR	100,00	54 691	54 691	668 634	0	-99 713	
JCDecaux Amériques Holding	300 000	EUR	-225 246	EUR	100,00	367 000	231 647	500 236	0	63 184	
JCDecaux Afrique Holding	50 000	EUR	-47 093	EUR	100,00	110 000	4 055	17 587	0	792	
JCDecaux Europe Holding	584 752	EUR	206 781	EUR	100,00	625 317	625 316	37 743	0	98 551	
JCDecaux Adtech	100	EUR	-529	EUR	100,00	100	100	9 664	0	-500	
B – PARTICIPATIONS EN FRANCE ENTRE 10 ET 50%											
METROBUS (comptes sociaux)	1 840	EUR	3 459	EUR	33,00	17 886	17 886		39 886	11 219	3 248
Extime Média	2 000	EUR	2 699	EUR	50,00	13 632	13 632		78 254	7 979	2 921
C – FILIALES A L'ETRANGER DETENUES A PLUS DE 50%											
JCDecaux Street Furniture Belgium (Belgique)	269	EUR	316 924	EUR	99,79	355 493	355 493		78 687	10 380	9 946
JCDecaux Eesti OU (Estonie)	3	EUR	1 404	EUR	100,00	10 838	10 838	3 165	7 621	2 260	2 134
JCDecaux Korea Inc (Corée du Sud)	1 000 000	KRW	9 673 746	KRW	50,00	1 424	1 424		9 931	1 033	1 736
AFA JCDecaux A/S (Danemark)	7 200	DKK	160 593	DKK	50,00	2 209	2 209		39 526	8 175	3016
JCDecaux UZ (Ouzbékistan)	3 511 652	UZS	3 727 899	UZS	65,52	1 197	528		550	90	64
JCDecaux Israel Ltd (Israël)	109	ILS	-151 049	ILS	92,00	19	0	57 408	8 941	-4 082	
VIOOH Limited (Royaume-Uni)	451	GBP	39 430	GBP	97,91	122 391	122 391	15 824	16 106	-807	
D – PARTICIPATIONS A L'ETRANGER DETENUES ENTRE 10 ET 50%											
APG I SGA SA (Suisse)	7 800	CHF	62 687	CHF	16,44	72 916	72 916		343 138	31 131	10 454
IGP Decaux Spa (Italie)	11 086	EUR	76 662	EUR	20,48	34 861	34 861		172 227	4 452	727
E – AUTRES PARTICIPATIONS A L'ETRANGER DETENUES A MOINS DE 10% MAIS DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE											
JCDecaux Artvertising Belgium (Belgique)	1 735	EUR	167	EUR	9,29	274	274		201	562	49
JCDecaux Portugal Mobiliario Urbano Lda (Portugal)	1 247	EUR	11 000	EUR	1,00	253	253	35 021	36 306	858	

(1) Capitaux propres hors capital social et résultat net de l'exercice.